

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 44/1953 (1953)

Artikel: Genève
Autor: Grandjean, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

général envisagé du point de vue biologique, sociologique, pédagogique et thérapeutique. Plus de trois cents participants suivirent avec intérêt le programme de ce cours qui, ainsi qu'il est coutume dans l'Université bilingue de Fribourg, était donné en français et en allemand. La parole fut d'abord aux biologistes (les D^{rs} Thurler et Gander) qui, en montrant la relativité des théories de l'hérédité, et en écartant le caractère fatal qu'on lui accordait, firent ressortir l'importance de cet autre élément de formation qu'est l'action du milieu. Pour préciser ce que notre époque entend par cette notion, l'Institut de pédagogie de Fribourg et les actifs organisateurs que sont ses directeurs, M^{me} Dupraz et M. Montalta, avaient eu la bonne fortune de pouvoir faire appel au professeur Busemann, de l'Université de Wehrda, qui, le premier parmi les pédagogues, a étudié ce problème. On entendit également le professeur Kniekermans, de l'Université de Louvain (la structure socio-psychologique du milieu), des représentants des Ecoles Normales suisses, MM. les directeurs Dormann et Pfulg (organisation du milieu selon les normes de la pédagogie), et des centres de rééducation, MM. Kohler, de la Faculté de médecine de Lyon, et Brunner, psychologue scolaire (rééducation et milieu). Pour joindre l'agréable à l'utile, les participants au cours — favorisé par un beau temps exceptionnel en ce juillet 1953 — visitèrent les richesses artistiques de Fribourg et son Université, sous la conduite de guides compétents, et excursionnèrent à Payerne, Avenches et Morat. Allemands, Autrichiens, Belges, Français et Hollandais fraternisèrent, durant une semaine, avec leurs compagnons suisses, dans une amitié dont l'Université était le centre.

12.8.53.

PAUL ESSEIVA.

Genève

Les grandes questions qui se posent au Département ne changent guère d'une année à l'autre : les effectifs scolaires augmentent régulièrement, entraînant l'obligation de trouver de nouveaux locaux et de former du personnel enseignant aussi bien dans les degrés primaires que secondaires et universitaires. Ces problèmes ne sont pas faciles à résoudre.

Enseignement primaire

Les communes fournissent et entretiennent les bâtiments des écoles enfantines et primaires. Ce sont, à Genève, leurs seules charges en matière d'instruction publique. Dans les circonstances actuelles, cette obligation est coûteuse et il convient de rendre hommage aux communes pour le grand effort qu'elles ont accompli, si l'on pense que, depuis l'année scolaire 1947-1948, cent soixante-douze classes nouvelles, enfantines et primaires, ont été ouvertes ... et logées. C'est la Ville de Genève qui a supporté la plus grande partie de cette augmentation des classes. Il lui a fallu récupérer les locaux scolaires concédés à des sociétés — et l'on peut s'imaginer combien cela a représenté de démarches et de récriminations ! — reprendre des classes prêtées à l'enseignement secon-

daire, construire des écoles, transformer des maisons. Dans quelques groupes d'immeubles en construction; le rez-de-chaussée est réservé, sur plan, à des classes, avec salles de jeux et vestiaires. Cette solution originale est généralement bien accueillie ; les enfants ont la classe dans leur maison, sans avoir à affronter les dangers de la circulation routière.

Au cours de l'année scolaire 1952/1953, des classes ont été ouvertes dans la campagne Beaulieu — la maison de maîtres a été entièrement transformée, — à la place des Augustins, à Miremont ; la première étape de la construction de l'école Geisendorf fut entreprise. La commune de Thônex a complètement transformé et agrandi l'école de Moellesullaz. Cela fait trente-neuf classes nouvelles pour une seule année.

Tous ces travaux n'étaient pas entièrement achevés à la rentrée de septembre ; les élèves de quelques classes enfantines — facultatives — ont dû attendre leur achèvement. D'où une grande agitation ; on a parlé de « responsabilités », ce qui a eu l'avantage de faire comprendre à toute la population que la construction d'écoles est indispensable, malgré les charges financières qu'elle entraîne pour la collectivité.

Le recrutement du corps enseignant n'a pas permis de faire face aux besoins. Des suppléants ont été chargés de tenir les classes en l'absence de titulaires réguliers. Mais ce recrutement s'est beaucoup amélioré ces dernières années. Il y a actuellement cent dix-sept étudiants aux études pédagogiques. Quatre-vingt-neuf candidats et candidates se sont inscrits pour les concours de septembre prochain. On pourra commencer à remplacer les suppléants par du personnel régulier. Cet afflux d'étudiants entraîne une adaptation des « études pédagogiques », notre école normale. Les inspecteurs d'écoles primaires ne suffisent plus pour suivre tous les stagiaires dans les classes d'application ; dès l'an prochain, une institutrice, un instituteur et une maîtresse enfantine seront détachés, à titre d'essai, pour collaborer à cette formation.

L'augmentation du nombre des classes a eu aussi comme conséquence un renforcement du corps inspectorat. M. Raymond Uldry ayant été nommé Tuteur général — poste auquel il est particulièrement bien préparé par ses études universitaires (droit et sciences sociales) et par son action en qualité d'inspecteur primaire — il a été remplacé par MM. Deshusses et Nussbaum, ce qui a permis un remaniement des circonscriptions d'inspection.

Enseignement secondaire

L'enseignement primaire avait cédé au Collège et à l'Ecole supérieure de commerce une partie des écoles primaires des Casemates et de Sécheron. Ces écoles secondaires ont dû rendre des classes. C'est une première répercussion, au degré secondaire, des augmentations d'effectifs primaires. Dès septembre 1954, les passages dans l'enseignement secondaire poseront des problèmes autrement plus graves : ce sera quelque cent soixante classes nouvelles qu'il faudra loger. Une première étude, commencée en 1938, avait abouti en 1941 à l'adoption par le Conseil d'Etat d'un plan dit de regroupement des écoles secondaires : l'Ecole d'horlogerie avait été transférée dans les bâtiments de l'Ecole des arts et métiers, à la Prairie ; l'Ecole supérieure des jeunes filles

a pris sa place à la rue Necker (toute la division inférieure y est logée) ; le Collège moderne, évacuant la Prairie, a occupé l'école de la rue d'Italie complètement transformée. La dernière étape de ce premier projet consistait à transformer les locaux libres à la Prairie pour agrandir l'Ecole des arts et métiers ; cette transformation n'est pas terminée. Là-dessus est venu se greffer l'augmentation de la natalité dès 1942.

En 1948, un grand rapport, faisant état de toutes les répercussions de l'augmentation de la natalité, était préparé pour le Conseil d'Etat. En effet, si les écoles primaires sont fournies par les communes, c'est au Département cantonal des travaux publics qu'incombe la construction des écoles secondaires. Le Conseil d'Etat a, en conséquence, incorporé au cinquième programme des grands travaux les crédits nécessaires à l'achèvement du plan de 1938 et à la réalisation de celui de 1948 et des années suivantes. Les crédits pour la construction d'écoles secondaires étaient ainsi inclus dans un grand ensemble de crédits, au montant de cent cinquante-huit millions. Une commission du Grand Conseil, subdivisée en cinq sous-commissions, a étudié les projets et leur couverture financière ; elle a été visiter quelques bâtiments. Enfin, le 11 juillet, le Grand Conseil a voté les crédits, portés à cent soixante millions. Une partie des travaux peuvent être entrepris immédiatement, selon un ordre d'urgence. Quelque six millions sont immédiatement affectés aux écoles secondaires dans cette étape, seize millions dans les étapes suivantes.

Bien entendu, des polémiques nombreuses ont surgi à propos de ces travaux : l'une d'elles a porté sur la prison de Saint-Antoine. On sait que notre prison préventive est à côté du Collège, dans une très belle situation. La démolirait-on tout de suite pour la reconstruire ailleurs, afin de permettre au Collège d'occuper cet emplacement ? Ou considérerait-on qu'il s'agit de projets à trop longue échéance ? Les partisans de la démolition rapide ont gagné la première manche.

En attendant, on recourt à des solutions provisoires. Les classes du Collège et de l'Ecole de commerce, délogées des Casemates et de Sécheron, sont dans des baraquements en « durisol », qui plaisent aux maîtres et aux élèves parce qu'ils sont très confortables, mais dont la population n'a pas salué la construction seulement par des cris d'admiration ! Un journal d'opposition a même eu la maligne idée de les photographier du côté opposé aux fenêtres !

Les écoles n'en vivent pas moins, ce qui signifie qu'elles se transforment au gré des besoins. Les élèves passent, les professeurs changent, les programmes s'adaptent.

M. Max Hochstaetter, après avoir dirigé avec talent l'Ecole supérieure de commerce pendant quinze ans, vient d'atteindre l'inexorable limite d'âge. Jeune d'esprit, sagace, conciliant, M. Hochstaetter n'emporte que des regrets tant de la part des maîtres que de ses collègues de la conférence des directeurs et de ses chefs. Le Conseil d'Etat a nommé pour le remplacer M. Ernest Baud, mathématicien comme son prédécesseur.

M. Ernest Leimgruber, doyen de l'Ecole complémentaire professionnelle, a résigné ces dernières fonctions. M. Pierre Panosetti, licencié ès sciences sociales, le remplacera.

M. Jacot-Parel a repris, en septembre 1952, le décanat et la direction de la fabrication à l'Ecole d'horlogerie, M. Gibertini ayant atteint soixante-cinq ans.

Des décès ont enlevé plusieurs professeurs appréciés. M. François Ruchon, Dr ès lettres, professeur de littérature française, auteur d'ouvrages littéraires (sur Laforgue, Rimbaud, Jean de Sponde, etc.) et historiques (Georges Favon... etc.), est décédé prématurément. Il n'aura pas vu imprimée sa grande histoire politique de Genève au XIX^e siècle, dont les deux volumes vont paraître cette année encore grâce à l'appui financier de l'Etat. C'est une force qui va manquer à notre instruction publique.

Au Collège moderne un intéressant essai de travail dirigé a été tenté — à la place d'une des leçons de gymnastique, supprimée faute de local — ; les élèves ont été formés à utiliser les dictionnaires, à faire des résumés, à prendre des notes, etc... Cette expérience sera poursuivie.

A l'Ecole professionnelle et ménagère, les « Cours libres » destinés aux femmes de tout âge et qui les initient à la cuisine, à la couture (vêtements d'enfant, de dame, etc.) au raccommodage, à la broderie, ont été prolongés. Ils se sont étendus sur toute l'année. Le nombre des participantes a été de 516 ; l'intérêt suscité par ces enseignements est grand.

A l'Ecole normale de dessin, qui prépare les futurs professeurs de dessin, les disciplines techniques (géométrie, perspective, descriptive, tracé) ont été groupées et confiées à un seul professeur, ce qui a amélioré le rendement de l'enseignement.

Comme chaque année, des soirées ont réuni parents, maîtres et élèves. Une première classique du Collège a joué Iphigénie en Aulide, d'Euripide, dans une traduction du professeur Bonnard. Le groupe choral de l'Ecole supérieure des jeunes filles et les élèves des cours de diction ont donné un récital au Conservatoire. Les élèves de l'Ecole supérieure de commerce ont aussi organisé une soirée musicale et littéraire fort réussie.

Le 350^e anniversaire de l'Escalade de 1602 a été célébré avec une particulière solennité. Les diverses écoles ont participé à ces célébrations. Quelques-unes ont été réunies pour entendre une conférence de M. le Conseiller d'Etat Picot.

Enseignement supérieur

Deux professeurs à l'Université ont atteint la limite d'âge après de longues et fécondes carrières ; ce sont M. Charles Werner, professeur de philosophie et d'histoire de la philosophie à la Faculté des lettres depuis 1909 et M. Maurice Roch, professeur de clinique médicale depuis 1920, deux maîtres vénérés dont l'influence a été profonde sur des générations d'étudiants.

M. Claude Dupasquier, professeur ordinaire de philosophie et de théorie générale du droit et des assurances privées et sociales, est décédé le 23 janvier 1953 ; M. Zareh Cheridjian, professeur hono-

raire, a été enlevé le 21 février 1953, ainsi que plusieurs privat-docents parmi lesquels nous citerons le Dr Henri Audeoud qui enseigna pendant cinquante-huit ans.

M. Georges Bickel quitte sa chaire de clinique thérapeutique pour succéder au professeur Roch dans celle de clinique médicale. Il est lui-même remplacé par M. René Mach. M. J.-J. Mozer, professeur extraordinaire, prendra l'enseignement propédeutique de clinique médicale. M. Eric Martin, professeur extraordinaire, a été promu à l'ordinariat pour la policlinique médicale et M. Pierre Favarger, pour la chimie physiologique. Avant de quitter la Faculté de médecine, signalons encore que deux « professeurs associés » ont été nommés en la personne des Drs Fred Bamatter et Pierre Duchosal.

M. René Schaeerer, professeur à Neuchâtel, a été appelé à succéder à M. Werner dans la chaire ordinaire de philosophie et d'histoire de la philosophie. MM. Luc Monnier et S. Stelling-Michaud sont devenus professeurs ordinaires d'histoire. M. Henri Morier a été nommé professeur extraordinaire d'histoire de la langue (française) à la Faculté des lettres.

A la Faculté des sciences, M. Georges de Rham (analyse supérieure et calcul des probabilités) a été promu à l'ordinariat ; M. Théodore Posternak a été nommé professeur ordinaire de chimie biologique et organique spéciale et M. Denys Monnier, professeur extraordinaire de chimie analytique spéciale. Trois professeurs ont été « associés » à cette faculté, ce sont MM. André Rey, Bernard Susz et Antoine van der Wyk.

A la Faculté des sciences économiques et sociales, MM. Henri Pasdermadjian (organisation et comptabilité industrielles) et Louis Comisetti (économie publique), professeurs extraordinaires, sont devenus professeurs ordinaires.

L'Université a décerné quatre doctorats *honoris causa*, à M. Paul Mantoux, qui a été codirecteur de l'Institut universitaire de hautes études internationales depuis sa fondation, à M. Paul Scherrer, professeur de physique à l'Ecole polytechnique fédérale et prix Nobel, à M. Robert Matthey, de l'Université de Lausanne, et à M. René Jaccard, médecin-dentiste à Genève.

Les gestes généreux à l'égard de notre haute école n'ont pas manqué. Mentionnons le legs de fr. 5 000.— de M. Oscar Schultess-Reimann à l'école de chimie, la fondation d'un prix Paul Veillon de fr. 1 000.— pour les Universités d'Aix-Marseille et de Genève, le don par M^{me} Cuchet-Albaret de sa précieuse collection d'estampes japonaises et le versement au fonds d'entraide fait par la maison Spierer frères et Cie, S.A.

En automne eut lieu l'inauguration du nouvel Institut de physique qui est un modèle du genre. Les locaux qu'il a évacués dans le bâtiment central de l'Université vont être transformés, ainsi que plusieurs autres parties de cet édifice : un crédit de fr. 760 000.— est réservé à cette intention. Le nouveau bâtiment des policliniques est utilisé depuis cette année. Ainsi, peu à peu, les grands projets de création de locaux universitaires se réalisent.

* * *

Sur l'initiative de l'Unesco, plusieurs Etats européens ont créé un centre européen de recherches nucléaires. Le siège de ce centre a été fixé à Genève, la Suisse ayant adhéré à cette organisation. Un parti politique a alors lancé une initiative prohibant l'établissement d'un institut international de physique nucléaire dans le canton de Genève. Tout organisme financé, en tout ou en partie, par des fonds de provenance étrangère, aurait été réputé international. Une campagne très ardente s'est engagée ; le chef du Département de l'instruction publique, délégué suisse au Centre, des professeurs de l'Université y ont pris part ; enfin l'initiative a été repoussée par quelque dix mille voix de majorité.

* * *

La XVI^e Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée par le Bureau international d'éducation et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture s'est tenue, comme de coutume à Genève, du 6 au 15 juillet : outre les rapports sur le mouvement éducatif dans les divers Etats, elle s'est occupée de la formation et de la situation du personnel enseignant primaire.

HENRI GRANDJEAN

Jura bernois

Programme chargé, que celui de la présente chronique. Qu'on en juge : le congrès S.P.J. 1952 ; les conséquences pratiques de la loi scolaire de 1951 ; l'imminente création d'un second gymnase jurassien ; nos cours de travaux manuels ; les effectifs du corps enseignant ; la réorganisation des études pédagogiques ; et j'en passe.

Il est réjouissant de constater que « ça bouge », que nos institutions scolaires témoignent d'une vitalité renouvelée, que les pouvoirs publics sont pleins de sollicitude à leur égard. En présence des remous de la vie publique, il est réconfortant de s'arrêter un instant pour passer en revue les faits principaux de notre existence scolaire.

Notre chronique de 1952 avait parlé du congrès S.P.J. Elle en avait souligné le succès — succès numérique, succès pratique. Sans vouloir exagérer l'importance d'un rassemblement de cette importance, et des thèses qui sont votées en pareil cas, un peu trop à la légère — les discussions ont été réduites à leur plus simple expression, les propositions des rapporteurs étant toutes votées à l'unanimité des participants — on doit faire une place spéciale à la manifestation du congrès en faveur de l'école nouvelle. Il n'est pas exagéré de dire que les principes de l'école active ont de plus en plus tendance à passer dans la pratique ; bien des problèmes sont encore à résoudre, car il n'est pas si aisés qu'on le pense de réaliser l'école nouvelle dans sa classe. Demandez aux institutrices du degré inférieur ce qu'elles en pensent, elles qui savent la